

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2017

PRESENTS : Anne DROIN ; Henri MEJEAN ; Vincent SEUX ; Catherine BONY ; Martine DALMAS ; Jean Isidore FORISSIER ; Daniel EPALLE ; Muriel BRUNON ; Claudie CHORAIN ; Roger DEFOURS ; François EPALLE ; Catherine MOUNIER ; Josselin DOURRET

ABSTENTS EXCUSES : Antonin DURIEU ayant donné pouvoir à Catherine BONY, Kenza THIERS ayant donné pouvoir à Anne DROIN

SECRETAIRE : Martine DALMAS

Roger DEFOURS redit le regret de l'absence d'Antonin DURIEU qu'il juge préjudiciable au suivi des dossiers débattus en conseil municipal

CONVENTION ADHESION AU POLE SANTE DU CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE

Il s'agit du renouvellement du service santé auprès de nos agents dans le but de pérenniser le service. Nous regrettons que les visites de la médecine du travail ne soient pas faites régulièrement. Le coût annuel est de 89 euros par agent, dont 7euros de participation aux frais de gestion.

Le conseil municipal approuve la signature de cette convention à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONVENTION DOSSIERS CNRACL PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA LOIRE (centre des retraites du personnel)

Nous renouvelons le contrat qui nous lie au Centre de Gestion pour le service optionnel des dossiers CNRACL. Nous cotisons en fonction des besoins selon les tarifs établis.

Le conseil municipal approuve le renouvellement de cette convention à l'unanimité.

TAXE D'AMENAGEMENT

Mme le Maire rappelle que la taxe d'aménagement est exigible au moment du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable sur la surface construite close et couverte.

Après concertation, nous laissons la taxe à 2,1 % pour la part communale.

Le conseil municipal approuve cette décision par 14 voix Pour et 1 Abstention.

JARDIN PUBLIC ET PARTAGE

Pour les différentes demandes de subvention, il est demandé au conseil d'approuver le plan de financement du projet.

Sur la totalité du devis de 49 830 € HT (présenté en 2 phases), nous pouvons faire des économies en créant moins de chemins et en faisant participer les agents municipaux.

Subventions demandées : 6000 euros au Département dans le cadre de l'enveloppe solidarité , 20% de la Région (9 966 €), de 3000 euros à 5000 euros de association « Cœur Vert » qui peut aider dans le domaine social et environnement.

Concernant les travaux de l'eau, il y a un branchement en attente vers la maison de retraite.

Le conseil municipal approuve le plan de financement et les demandes de subvention à l'unanimité.

Décisions modificatives - Budget COMMUNE

Pour l'achat d'une étrave, d'un poteau incendie au Temple et pour plus de transparence au niveau du budget, nous procédons à des virements de crédits :

+ 3 200 € à l'opération 16001 – compte 21571 (et déduction à l'opération 17005)

+ 3 100 € au compte 21568 – opération 17003 (et déduction au compte 2313 – opération 17005)

Vote à l'unanimité du conseil municipal pour le transfert de crédits.

QUESTIONS DIVERSES

Parking de la Maison de Santé - côté route de Jonzieux : Nous allons conserver une partie de la murette avec une barrière de protection style tôle perforée (devis CMPA)

Aménagement bureau Maison de Santé : le conseil est d'accord pour aménager un bureau multi usage (1 armoire avec 4 casiers, 1 bureau, 1 siège et 2 chaises)

Salle des promeneurs : Le conseil est d'accord pour des travaux et l'achat de mobilier.

Sono salle des Spectacles : vente et installation du matériel pour 4408 € 75 HT.

Il serait souhaitable de simplifier l'utilisation de l'ordinateur et du vidéo projecteur.

Nous allons également interroger le comité d'animation sur leurs besoins en lumières.

DATES

NOCES D'OR : le samedi 9 Décembre

MARCHE DE NOEL : le dimanche 10 décembre

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : jeudi 14 décembre à 20h